

Pour une approche sélective de la collecte des archives contemporaines : la méthodologie en usage aux Archives départementales de la Savoie et l'université Savoie-Mont-Blanc  
Sylvie Claus

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Claus Sylvie. Pour une approche sélective de la collecte des archives contemporaines : la méthodologie en usage aux Archives départementales de la Savoie et l'université Savoie-Mont-Blanc. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistres des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 129-141;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5385>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2016\\_num\\_243\\_3\\_5385](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5385)

---

Fichier pdf généré le 18/03/2019

# Pour une approche sélective de la collecte des archives contemporaines : la méthodologie en usage aux Archives départementales de la Savoie et l'université Savoie-Mont-Blanc

---

Sylvie CLAUS

Au début de l'année 2014, les élus du conseil général de la Savoie ont adopté le Projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) présenté par les Archives départementales pour la période 2014-2017. Ce projet prévoit notamment « de préparer les archives de demain en relançant les opérations de prospection auprès des productions, en organisant une collecte raisonnée et cartographiée ». La collecte des archives de l'université Savoie-Mont-Blanc s'inscrit dans ce cadre. La méthodologie utilisée pour ce faire s'inscrit quant à elle dans le contexte du renouvellement des pratiques en usage aux Archives départementales de la Savoie. En effet, *via* le PSCE les objectifs étaient définis mais il restait à les mettre en œuvre. Pour cela, les Archives départementales de la Savoie ont fait un bilan de leurs pratiques et ont développé de nouveaux angles d'approche, plus directifs mais aussi plus pragmatiques et surtout dans une optique de rationalité partagée avec les services producteurs. Au-delà de la situation de l'université Savoie-Mont-Blanc et de la situation des Archives départementales de la Savoie, cette méthode sera présentée de manière générale. On présentera ensuite son application à l'université Savoie-Mont-Blanc et on dressera enfin un tableau de bilan.

Dans le fil de l'exposé, on se souviendra que la Savoie n'est française que depuis l'Annexion qui a été votée en 1860. La Savoie était jusqu'alors un duché relevant du royaume de Piémont-Sardaigne, dont le fonctionnement reposait sur d'autres bases que celles connues en France. En particulier, les élites se tournaient plus naturellement vers Turin, capitale du royaume, que vers Paris ou d'autres villes françaises.

## **La situation de l'université Savoie-Mont-Blanc**

### *Un peu d'histoire : comprendre d'où l'on vient*

L'université Savoie-Mont-Blanc est une université jeune : elle a été créée officiellement en 1979 et n'a donc qu'une trentaine d'années. La Savoie historique n'était pas exempte d'établissements d'enseignement mais l'université des Savoyards était à Turin.<sup>1</sup> Après 1860, les Savoyards se tournent soit vers Lyon, soit vers Grenoble. Cependant, l'évolution de la population dans les Trente Glorieuses aboutit à la création d'un Collège scientifique universitaire en 1960 puis d'un Collège littéraire universitaire en 1963 ; ils fusionneront en 1969 pour former le Centre universitaire de Savoie installé à Chambéry. Ce n'est que dix ans plus tard et après la création d'un institut universitaire de technologie à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) que l'université sera créée sous une forme bi-départementale. D'un point de vue archivistique, c'est donc un établissement encore jeune et, comme souvent dans ce type de situation, peu enclin à se soucier d'une mémoire en train de se construire et d'une histoire qui voisine plus avec le présent qu'avec le passé.

### *Un peu de géographie : comprendre où on est*

Le département de la Savoie est l'une des composantes de l'ancien duché de Savoie, l'autre composante étant le département voisin de la Haute-Savoie. Une longue histoire commune et la géographie locale aboutissent souvent à aborder cette histoire contemporaine en version bi-départementale. L'université Savoie-Mont-Blanc s'envisage dans ce cadre large. Elle est répartie sur les deux départements et sur quatre sites : la présidence à Chambéry, les campus de Jacob-Bellecombette et du Bourget-du-Lac en Savoie et celui d'Annecy-le-Vieux en Haute-Savoie ; elle est également implantée sur le territoire dans des villes comme Thonon-les-Bains ou Annemasse (Haute-Savoie).

---

<sup>1</sup> Les Savoyards allaient à Turin pour faire leur droit – les diplômes de cette université étaient d'ailleurs indispensables pour être acceptés dans la magistrature. Les études de médecine étaient suivies à Turin mais un cursus à Montpellier était également accepté et reconnu. Il existait cependant une école professionnelle fondée en 1834 à Chambéry ; un vice-rectorat en 1860 puis un rectorat en 1862 fut implanté à Chambéry.

*Un peu de structure : comprendre où on va*

L'université Savoie-Mont-Blanc se trouve dans un maillage universitaire très dense, avec la proximité des universités de Grenoble, de Lyon et de Genève. C'est dans ce contexte qu'elle noue des alliances, notamment avec Genève et surtout Grenoble dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements « Université Grenoble Alpes » créée en 2010 et formalisée en 2013. Cette évolution dans les relations extérieures amène des évolutions dans la structuration interne. C'est ainsi toute l'organisation administrative qui est en reconfiguration avec l'évolution de la gestion des universités et notamment la loi d'autonomie.

Par ailleurs, une chargée de mission pour les archives a été nommée en 2013, dans une optique de rationalisation et d'optimisation administrative.

## **La situation des Archives départementales de la Savoie**

*Un service en évolution*

Entre 2008 et 2013, les Archives départementales de la Savoie ont volontairement limité les opérations de collecte. Ces années ont en effet été marquées par une rénovation et une restructuration des locaux de conservation des documents. Au cours de ces cinq années de travaux, le service a effectué un déménagement sur place. Dans ces conditions, la collecte se faisait au compte-goutte. La fin des travaux a marqué la reprise matérielle de la collecte mais dans une perspective minimaliste car la place disponible est désormais limitée. L'orientation est donc de travailler la qualité plus que la quantité. La sélectivité est ainsi devenue une nécessité.

Au chantier des magasins a succédé un chantier des inventaires. À partir de 2012, les Archives départementales de la Savoie se sont lancées dans la rénovation de leur système de production et de diffusion des inventaires. Ce changement d'application, effectif à partir de la fin 2014, a ouvert de nouvelles perspectives : les archives contemporaines<sup>1</sup> ont pu être intégrées à l'application.

---

<sup>1</sup> Dans les Archives départementales, les archives contemporaines sont constituées des documents produits après 1940. Elles sont organisées par versements successifs et sont généralement pourvues d'instruments de recherche qui se présentent sous la seule forme de bordereau de versement. Il est donc difficile d'avoir une cartographie de la production contemporaine.

L'application permet d'avoir une vision panoramique des fonds et de là, de leurs lacunes : le gruyère<sup>1</sup> montre alors clairement ses trous... L'idée est donc d'abandonner le gruyère et les trous pour passer au beaufort, production savoyarde compacte, forte en saveurs et largement valorisée.

S'est ajouté en outre un chantier d'intégration dans une nouvelle direction du patrimoine élargie par la départementalisation du Musée savoisien. L'horizon patrimonial des archives s'est ainsi élargi et a offert un nouveau terrain de réflexion aux archivistes. Dans ce contexte, un projet scientifique, culturel et éducatif a été rédigé pour définir les objectifs du service. Ce document a été validé par les élus. Au nombre des objectifs figurait une relance de la collecte des archives : « préparer les archives de demain ». Restait à le mettre en application.

#### *Permanences et mutations chez les archivistes*

Les méthodes utilisées par les archivistes savoyards dans leurs relations avec les producteurs ne brillaient pas par leur originalité : il s'agissait de répondre à la sollicitation des services. L'équipe dédiée à la collecte des archives contemporaines est restreinte : 1,5 équivalent temps plein plus l'appui ponctuel du chef de service et de l'équipe des fonds et collections dédiée aux archives modernes lorsque les fonds sont entremêlés. Cette faiblesse n'autorise guère de fantaisie... Le service s'apparentait plus à une chambre d'enregistrement des demandes de versement et surtout d'élimination qu'à une équipe de collecte à même de fabriquer un beaufort roboratif pour l'avenir. D'où une certaine lassitude, pour ne pas dire une lassitude certaine et une perte de sens de l'action.

L'appel à commentaire lancé dans le cadre de la préparation par le Service interministériel des Archives de France du « cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques » à la fin de l'année 2013 a été le déclencheur d'une réflexion sur les méthodes utilisées dans la relation avec les producteurs.

---

<sup>1</sup> Il s'agit bien sûr du gruyère français, le seul, avec l'emmental suisse, à posséder des trous. Les autres fromages à pâte pressée cuite, dont le beaufort – savoyard s'il en est –, n'ont pas de trous.

## **La mise au point d'une nouvelle méthodologie de collecte**

### *La définition d'une méthodologie de relation avec le producteur*

La nécessité de travailler sur les relations avec les producteurs était posée ; il fallait ensuite passer à une phase concrète. Vu les forces disponibles, le pragmatisme était de rigueur.

Nous<sup>1</sup> avons commencé par décortiquer les éléments de la relation avec les producteurs : qui fait quoi, quand, comment, pourquoi et avec quel résultat... Nous avons ainsi défini deux grands axes :

- le contact à l'initiative du producteur ;
- le contact à l'initiative des Archives départementales.

Pour le premier cas, nous avons défini une grille qui indique le degré d'urgence de la sollicitation, l'importance du producteur et du fonds concerné et notre connaissance ou non du producteur. Ce qui nous a permis de définir des critères de priorité pour nous engager – ou non – à répondre à la sollicitation.

Pour le second cas, nous avons également défini une grille de critères de priorité pour, là encore, nous engager – ou non – auprès du producteur.

Cette réflexion a été concrétisée sous la forme de deux schémas (voir *in fine*).

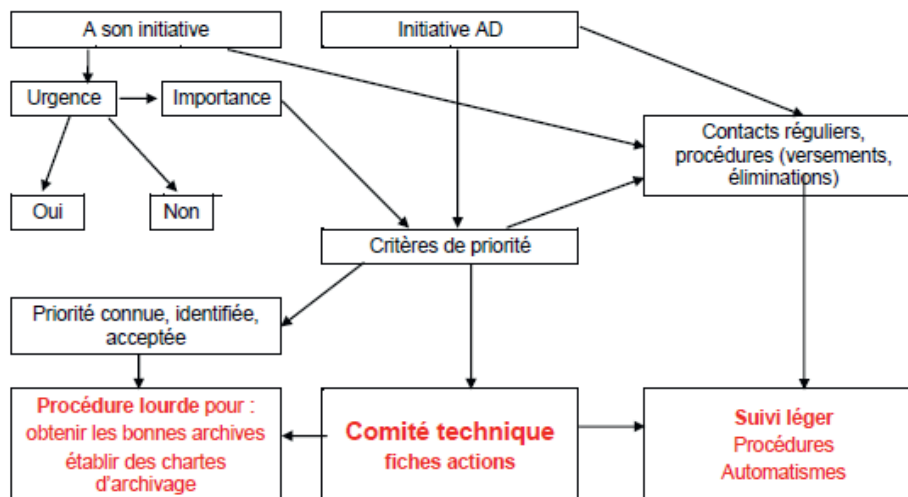
Avec de tels schémas de fonctionnement, nous reprenions l'initiative, définissions nos objectifs et redevenions moteur dans la relation avec les producteurs.

---

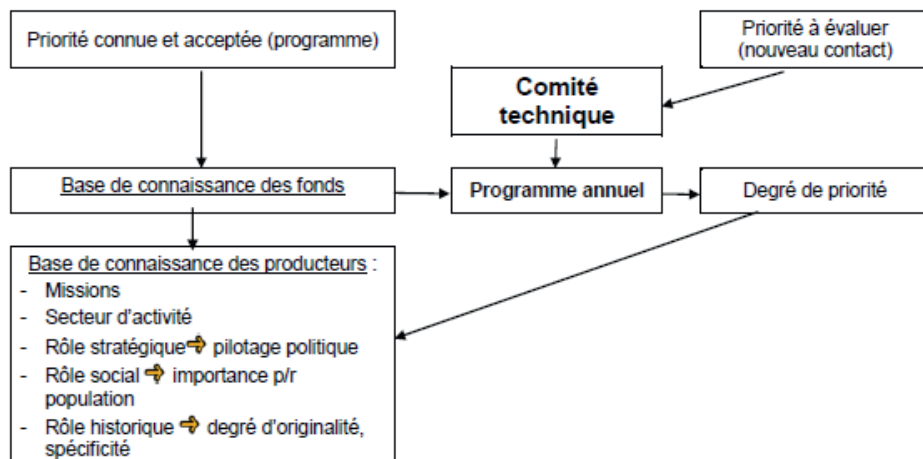
<sup>1</sup> Le pronom « nous » désigne l'équipe de direction des Archives départementales de la Savoie, composée du directeur des Archives, du Patrimoine et des Musées, du chef du service et des quatre responsables d'unité (Archives contemporaines et technologies, Fonds et collections, Service du public et Archives et territoires). La réflexion a été menée collectivement, comme un des aspects du projet de service.



## I. Méthodologie de contact avec le producteur



## II. – Critères de choix des producteurs (priorités)



Les étapes de la relation avec le producteur © Conseil départemental de la Savoie, Archives départementales

### *La définition d'un nouveau credo*

Si nous avons avancé sur les questions du « qui fait ? » et du « comment fait-on ? », la question de fond du « que fait-on ? » restait posée. Quelles sont nos missions et nos fonctions ? La réponse s'est avérée simple et claire : nous conservons les archives historiques, toutes les archives historiques, et rien que les archives historiques. Et les bordereaux chargés d'archives éliminables ? Réponse : ils sont secondaires. Lorsque l'on pense qu'une part très significative de nos relations avec les producteurs reposaient jusqu'alors seulement sur ces fameux bordereaux d'élimination, on mesure mieux la rénovation que nous lançons.

Il s'agit tout simplement de se concentrer sur les archives historiques et de faire passer les éliminations au second plan : les versements d'abord et les éliminations ensuite. Soit l'inverse de ce que les producteurs, quels qu'ils soient, avaient toujours entendu jusqu'alors.... Le discours usuel des archivistes était – et est encore le plus souvent – : « éliminez d'abord ce que vous pouvez, cela vous permettra d'y voir plus clair pour les versements » ; lesquels versements n'arrivaient jamais car le producteur, ayant ainsi retrouvé de la place pour l'essentiel et n'ayant plus besoin de l'archiviste sauveur, se dispensait allègrement du *pensum* que constitue la rédaction d'un bordereau de versement.

Le *credo* « verser d'abord, éliminer ensuite s'il y a lieu » n'est pas sans déconcerter certains de nos interlocuteurs qui l'ont qualifié de « troc »<sup>1</sup>. Mais il suscite également – la première surprise passée – l'intérêt de la plupart des producteurs : leur production a de la valeur et le regard historique de l'archiviste les sort de leur quotidien souvent répétitif et massif.

### *La mise au point d'outils d'accompagnement (« pack archives »)*

Si l'archiviste doit tenir compte des contraintes et des objectifs qui lui sont propres, il ne peut cependant pas s'abstraire complètement de ceux des producteurs avec lesquels il est en relation, volontairement ou non. Il est évident que répondre à un producteur « non, vous ne faites pas partie de nos priorités de collecte pour cette année, revenez l'année prochaine ou dans deux ans » n'est pas une fin en soi. La définition de critères de priorité est une nécessité pour le service afin d'accompagner soigneusement les producteurs

---

<sup>1</sup> Le terme de troc a été utilisé par le responsable d'un service qui ne souhaitait pas adhérer à notre méthode car elle changeait par trop ses habitudes. Un travail de dialogue préventif d'une année n'a pas permis d'éviter une benne officieuse pour les dossiers éliminables à terme. Une consolation : les documents dont nous réclamons le versement sont encore « bien au chaud » dans le service.



choisis. Il n'est cependant pas possible d'abandonner complètement les autres producteurs. Afin de répondre à leurs demandes – sans pour autant s'investir au-delà de nos moyens – nous avons mis au point un ensemble de documents qui permet à un producteur de se débrouiller en attendant que l'on s'occupe de lui. Rien de révolutionnaire : un ensemble de fiches de conseils dans la gestion des dossiers courants, dans la préparation de l'archivage intermédiaire et des éliminations, dans la bonne conservation et le respect de la communicabilité des documents, avec des modèles de bordereaux. Cet ensemble, que nous avons dénommé « pack archives », est transmis aux producteurs qui nous sollicitent alors qu'ils ne sont pas dans notre liste de priorités. Accompagné d'un courrier expliquant notre démarche et notre position, cet outil permet de ne pas laisser de producteur dans la nature. Il nous sert également de base de travail dans la relation que nous développons avec les producteurs que nous avons sélectionnés.

## **L'application de la méthode à l'université Savoie-Mont-Blanc**

### *L'insertion de l'institution dans les priorités de collecte*

Le changement d'applicatif de production et de publication des instruments de recherche, tout autant que les travaux préparatoires qu'il a nécessité, a permis de disposer d'une cartographie des fonds. Parmi les trous, apparut celui du domaine de l'éducation. Les différents acteurs du monde éducatif avaient versé des dossiers de fond jusque dans les années 1970. Les décennies suivantes n'avaient vu que des dossiers de dimension individuelle, soit qu'il s'agisse précisément de dossiers individuels – ceux des instituteurs en particulier – soit qu'il s'agisse d'échantillonnage de copies d'examen. C'est d'ailleurs par ce seul biais que l'université était présente dans les fonds des Archives départementales. Pour une institution officiellement plus que trentenaire et *de facto* largement quarantenaire, c'était particulièrement maigre... Il nous importait donc de remédier à la situation. Les quelques bordereaux d'élimination qui nous parvenaient furent alors regardés d'un autre œil et les références des demandeurs furent notées pour suite à donner. Alors que nous apprêtions à appuyer sur la sonnette de cette institution, une porte s'ouvrit d'elle-même.



SERVICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

## **PACK ARCHIVES**

**LA LOGIQUE D'ARCHIVAGE MISE EN PLACE PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SAVOIE COMPORTE DIFFÉRENTES ÉTAPES FAISANT L'OBJET DE FICHES DE PROCÉDURE OU D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES.**

### **1 – LES ARCHIVES PUBLIQUES**

Vous trouverez une présentation des missions des Archives départementales.

- Cf. fiche d'information n°1 « Présentation des archives publiques »,
- Cf. fiche d'information n°2 « Présentation de la collecte des archives contemporaines »

### **2 – CLASSEMENT DES DOSSIERS**

Support et instrument de votre travail, le dossier doit être structuré de façon rigoureuse.

- Cf. fiche de procédure n°3 « Classement des dossiers »

### **3 – CHARTE D'ARCHIVAGE**

Pour définir les délais de conservation de vos dossiers, il est conseillé de rédiger une charte interne d'archivage.

- Cf. fiche de procédure n°4 « Préparation d'une charte d'archivage »
- Cf. formulaire-type n°5 « Grille d'enquête »

#### 4 – CONTROLE SANITAIRE

Un suivi sanitaire des documents est nécessaire afin d'en assurer la pérennité.

- Cf. fiche d'information n°6 « Préconisations pour la bonne la bonne conservation des archives »
- Cf. fiche de procédure n°7 « Fiche sanitaire »
- Cf. formulaire-type n°8 « Constat de visite des documents ».

#### 5 – ELIMINATION

L'accord du Directeur des Archives Départementales est indispensable pour toute destruction d'archives. Il faut donc remplir un bordereau d'élimination qui engage sa responsabilité et dégage celle du service.

- Cf. fiche de procédure n°9 chapitre « Procédure d'élimination d'archives »
- Cf. formulaire-type n°10 « bordereau d'élimination »

#### 6 – VERSEMENT

Les Archives départementales conservent, préservent et valorisent les archives publiques qui leurs sont confiées. Dans ce but, elles ont mis en place une procédure de versement très stricte, que vous devrez suivre impérativement.

- Cf. fiche de procédure n°9 chapitre « la préparation d'un versement d'archives »
- Cf. formulaire-type n°11 « bordereau de versement»
- Cf. modèle-type n°12 « Etiquettes pour les boites de versement d'archives »

#### 7 – COMMUNICATION

Les Archives départementales communiquent les archives qui sont versées :

- Cf. fiche d'information n°14 « La communicabilité des documents d'archives »
- Cf. formulaire-type n°15 « Demande de communication d'un dossier archivé par le service producteur »

*L'amorce d'un travail avec la chargée de mission et ses limites*

L'université Savoie-Mont-Blanc est confrontée à la dispersion de ses implantations et de ses locaux qui, tout à la fois, lui offre des opportunités pour le stockage de masses documentaires et la prive d'une vision centralisée de la situation. La présidence et la direction générale ont pris conscience de ce phénomène et tenté d'y remédier par la nomination d'une chargée de mission pour les archives. Laquelle chargée de mission n'y connaissait rien et se trouvait assez démunie devant la situation. Elle fit donc appel à l'interlocuteur naturel que sont les Archives départementales. L'équipe de collecte des archives contemporaines en était aux prémices du changement de méthodologie et prônait encore l'élimination sans se soucier outre mesure de la conservation des archives historiques. Quelques réunions générales plus tard, nous n'en étions pas tout à fait au même point mais presque : des bordereaux d'élimination plus ou moins clairs et fort peu de versements en perspective. Dans le courant de l'année 2014, nous avons revu ensemble la méthode afin de poser les nouvelles orientations et d'accompagner le mieux possible la chargée de mission et ainsi éviter qu'elle se démotive.

*La collecte dans les services : le dialogue avec les producteurs, entre conservation et éliminations.*

Le premier travail de dialogue de la chargée de mission avec les producteurs avait suscité de l'intérêt chez quelques-uns. Nous avons donc axé nos priorités vers ces services et appliqué la méthode de collecte « à la savoyarde ». Après un examen attentif des propositions des services, nous avons rencontré les responsables et leur avons expliqué le changement d'optique, sans négliger aucune des étapes et des motivations de notre évolution. Ce dialogue de vérité avec les producteurs leur permet de toucher du doigt les impératifs de la conservation et d'en montrer l'intérêt pour les Archives départementales mais aussi pour le producteur lui-même. La position qui consiste à dire à un producteur – un ou des êtres humains en fait – « ce que vous faites est intéressant et mérite qu'on le préserve pour la postérité » reçoit généralement un accueil favorable...

Ainsi, nous avons reçu un bordereau d'élimination du service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé qui comportait – théoriquement – l'échantillonnage réglementaire des dossiers médicaux d'étudiants depuis la création de l'université, or il ne comportait que 3 mètres linéaires. Le rapport entre la quantité proposée à l'élimination et le volume de dossiers qui avaient dû être produits dénotait une anomalie. La question qui se posait alors était de savoir ce que représentait réellement ce qui était indiqué sur le bordereau d'élimination. S'agissait-il effectivement d'un échantillonnage pour lequel nous pouvions espérer

un versement ? S'agissait-il au contraire des seules reliques d'une collection de dossiers anciens dont nous allions complètement perdre la trace en acceptant cette demande d'élimination ? Seule la connaissance de la totalité du fonds et la mise à l'abri des dossiers à conserver nous permettraient de valider cette demande de manière sûre. Nous avons donc rencontré le médecin responsable : sur le point de partir en retraite, elle vidait ses placards. En creusant un peu – c'est le cas de le dire – , elle nous a montré une réserve souterraine de dossiers dont elle connaissait la valeur médicale et statistique, sans penser que cela pouvait être conservé. Nous avons donc « troqué » un bordereau d'élimination contre un bordereau de versement regroupant un échantillonnage (valide) de dossiers médicaux et sociaux depuis les débuts de l'université.

Dans le même esprit, un travail de présentation de notre méthode à la responsable administrative d'une faculté a permis de lancer une recherche de dossiers à archiver et de faire ressortir des dossiers des années 1970, les prémices de l'université. Il est donc des services dans lesquels la méthode suscite de l'intérêt et porte ses fruits.

Nous n'avons pas encore fait le tour de toute l'université mais le dialogue est lancé pour une collecte de qualité et un autre regard sur les archives.

### **Conclusion : un *work in progress* gagnant – gagnant**

La définition d'un nouveau paradigme et d'une nouvelle méthode dans la collecte des archives contemporaines répondait initialement à une nécessité interne aux Archives départementales de la Savoie. En dépit de son caractère récent, il est d'ores et déjà possible de tirer des conclusions quant à son application.

Le premier point est la remotivation de l'équipe de collecte. Au vu de sa dimension, la motivation est un facteur essentiel à son fonctionnement.

En deuxième point, on peut constater une amélioration de la qualité de la collecte, avec la prise en compte de documents qui étaient restés au fond des placards, jalousement gardés ou relégués loin des regards. Placer l'aspect historique au premier abord permet de poser les bonnes questions et de faire ouvrir les placards de manière différente.

Un autre point est la garantie des éliminations. Nous pouvons valider les éliminations de manière plus sûre et plus sereine puisque nous avons les archives historiques, celles qu'il faut avoir.

Avoir une vision large de la production d'un service permet également de mieux documenter l'histoire de ce producteur et le contenu du fonds. Il ne s'agit pas seulement de prendre en charge des boîtes ou des liasses mais d'avoir une vision du producteur et de son intérêt historique ; et de pouvoir transmettre cette connaissance pour mieux accompagner les historiens et les chercheurs dans leurs recherches. Le travail de l'archiviste prend tout son sens et toute sa dimension de passeur.

Cette nouvelle méthode permet également de repositionner l'archiviste. Celui-ci est en effet souvent vu par les services comme celui qui arrive après et ramasse ce qui reste et les services d'archives sont souvent perçus comme des déversoirs de cartons et des chambres d'enregistrement des bordereaux. À l'inverse, dans la méthode utilisée désormais aux Archives départementales de la Savoie, l'archiviste est celui qui agit, celui qui choisit, il est un acteur à part entière. Et c'est bien ainsi que les producteurs commencent à percevoir le service des archives. L'exigence des Archives départementales oblige ainsi tous les acteurs à élever le niveau de la relation et de l'action. C'est ainsi avec la direction générale de l'université que le dialogue est engagé, de manière positive et constructive.

Ce renouvellement du regard sur les archives s'étend également à la production des services et à leur travail. Il ne s'agit plus de discuter du fond du placard ou de la cave mais de documents dignes d'être conservés, qui ont un intérêt avéré. Il ne s'agit plus seulement de production administrative dont l'intérêt se limite à la préservation des intérêts de l'institution mais, à travers l'exigence et les principes posés par l'archiviste, d'une vision prospective et d'une valorisation de la production. Et cet intérêt, cette richesse consubstantielle aux documents rayonnent sur les personnes qui les ont produits. Ce qui n'était qu'une procédure administrative devient une source de valorisation des personnes et de leur activité.

Enfin, et c'était là le point de départ, les Archives départementales collectent de manière patiente et raisonnée les éléments pour écrire une histoire de l'université. La moisson est loin d'être achevée mais elle s'augure en de bons termes. Une aventure à suivre...

Sylvie CLAUS  
Directrice-adjointe  
Archives départementales de la Savoie